

La première mutuelle de village à Caumont-sur-Durance sous l'impulsion de Véronique Debue. Après l'appel d'offres, la Mutuelle générale d'Avignon (MGA) gère cette première mutuelle de village. Depuis fin 2013, la MGA atteint 50 mutuelles de village dans le Vaucluse et les départements limitrophes.

La folle idée d'un village provençal : sa mutuelle communale

Rue 89 du 18 novembre 2013

A Caumont-sur-Durance, beaucoup renonçaient aux soins faute de complémentaire santé. Le village a négocié un contrat pour tous. Plus d'argent, de santé, et un « vent de solidarité ». Reportage.



Le village de Caumont-sur-Durance, le 15 novembre 2013 - Rémi Noyon/Rue89

(De Caumont-sur-Durance, Vaucluse) Caumont-sur-Durance, des murs pastels, 4 000 âmes, l'air sec même en hiver, et une mutuelle réservée aux habitants. Depuis les hauteurs, on voit de vieilles dames trébucher de trottoirs en trottoirs. Des gamins zoner sur leur scooter, des mamans pester en courant vers l'école. Tout ce petit monde s'est regroupé pour négocier une complémentaire moins chère, plus avantageuse. Une première en France.

Jean-Pierre Pernaut en a parlé au « 13 heures ». Les journalistes ont dit à Véronique, l'élue à l'initiative du projet, que c'était formidable et qu'on allait la voir beaucoup à la télévision. Dans un pays où quatre millions de personnes ne peuvent compter que sur la base Sécu, la « mutuelle communale » pourrait faire des petits.



Véronique Debue chez son coiffeur, le 15 novembre 2013 - Rémi Noyon/Rue89

Dissimulant mal sa fierté, « Véro » refuse de répondre avec une « tête de mal-réveillée ». On franchit la Durance, elle file chez le coiffeur. Il y aura des photos, elle tient à sa couleur.

Sur la tablette du miroir, son téléphone s'allume de temps en temps : « Ça me bouffe cette histoire. Les gens m'appellent de toute la France pour me demander de faire quelque chose pour eux. Vous entendriez toute cette souffrance ! Ils me disent : "Soyez plus médiatique, il faut que d'autres communes vous suivent." »

Après deux coups de pinceau à la racine, on commence à tirer les fils.

Le récit est calé. Livré avec un grand sourire, sans fausse modestie. D'ailleurs, un « process » – Véronique est une commerciale – est en cours de rédaction. Un guide pour répondre aux questions qu'elle dit recevoir de toute la France, jusqu'à La Martinique :

« On m'appelait l'idéaliste, maintenant je suis la fée. »

Idée cherche habitants motivés

Nous sommes l'année dernière. « Véro » est en charge des Affaires sociales à la mairie. Les petits vieux défilent au centre communal d'action sociale. Sans-le-sou et pleins de bobos. Des morceaux de vie à fendre le cœur.

« J'ai sondé autour de moi. Mon médecin m'a dit qu'une mère n'avait pas pu payer de semelles orthopédiques à son fils. Je me suis rendu compte que beaucoup de gens n'avaient pas de couverture santé ou alors des contrats très chers. »

Lors d'une réunion, elle balance son idée. Toute chaude, mal dégrossie. Pourquoi ne pas négocier pour les habitants une mutuelle communale ? Avec des meilleures prestations et des tarifs plus bas à la clef. Sans compter le « vent de solidarité », bouffée d'air bienvenue dans ces villages d'agglomération, villages dorts ou vieillissants.

Un appel-questionnaire est glissé dans le journal de la commune. Le feuillet est agrémenté d'une « citation d'auteur », qu'elle rappelle avec une pointe de coquetterie :

« Tout le monde savait que c'était impossible à faire puis un jour quelqu'un est arrivé qui ne le savait pas, et il l'a fait. »

Du Churchill pour faire taire les blasés, les grincheux, les sceptiques. C'est qu'elle est sympathique Véronique, mais un peu boule de feu tendance chevalier blanc. Ça peut en crispier certains. Reportage audio dans la permanence de la « mutuelle communale »

L'intuition était bonne. Plusieurs centaines de foyers se disent intéressés. L'élue n'attendait que cela pour monter un « comité de pilotage ». Un avocat, un médecin, un pharmacien, des cadres, des commerciaux... La crème de la « bourgeoisie » caumontoise.

Chirurgien-dentiste installé sur la grande rue, Julien a reçu un coup de fil de sa patiente. Il l'a laissée parler cinq minutes puis a accepté de donner un coup de main. « On s'emboîtait bien, chacun avec sa spécialité. Et j'en avais un peu marre de voir mes patients patauger avec leurs remboursements. » La bande épluche les contrats des mutuelles. Un peu estomaquée par l'esbroufe de certaines agences : qui sortent du chapeau des pourcentages mirobolants ne représentant en réalité qu'une poignée d'euros ; qui jouent sur la constante confusion entre la part du remboursement obligatoire et celle de la mutuelle ; qui minimisent les dépenses, en se débrouillant, par exemple, pour que les retraités d'un métier bruyant soient à poil sur l'auditif.



Très affûté, le groupe commence à démarcher. Les agences accourent, alléchées par le potentiel réservoir de nouveaux adhérents. C'est finalement la Mutuelle générale d'Avignon (MGA) qui s'attire les grâces du comité. Avec une cotisation de base à 47 euros par mois.

Julien, le chirurgien-dentiste, avec Véronique, le 15 novembre 2013 - Rémi Noyon/Rue89

Pas le village d'Astérix

Pour ce fait d'armes, Caumont a les honneurs des médias locaux puis nationaux. La ville est la première à proposer une complémentaire peu chère (sans jeu de mots) à ses habitants. Une jolie histoire qui tranche avec le climat de jacquerie générale.

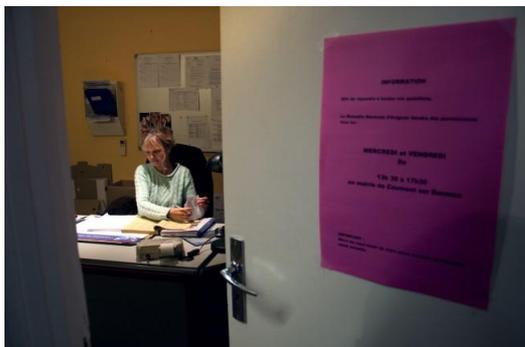
Pourtant, le village n'a rien d'un nid d'alternatifs enkysté dans un Vaucluse très à droite. Ici comme ailleurs, ce mélange de rancœur et de résignation, qui presque partout fait le fond de l'air. Mais les aigreurs d'estomac sont un peu calmées par les économies réalisées – très souvent plusieurs centaines d'euros sur l'année.

Dans les rues, difficile de trouver des rabat-joie. Il y a des indifférents – qui ont déjà une couverture via leurs boulots – et Maurice, qui enfourche son vélo et attend de voir : « Une mutuelle, pour fonctionner, a besoin de beaucoup de mutualistes. Il n'y a que 4 000 personnes à Caumont... »

Plusieurs dizaines de familles de la commune ont déjà sauté le pas. D'autres attendent la fin de leur contrat actuel. La MGA, qui a rédigé le contrat, est solide de plusieurs milliers d'adhérents dans la région.

Des dizaines d'euros par mois

La « mutuelle communale » a l'avantage de la proximité. Une permanence est tenue deux fois par semaine, dans une petite salle de la mairie. Aujourd'hui, Annick est venue avec son père, diabétique, amputé de quatre doigts de pieds. Il marche avec une grosse boule blanche au bout de la jambe soutenue par une claquette en bois.



La permanence de la mutuelle à Caumont, le 15 novembre 2013 - Rémi Noyon/Rue89

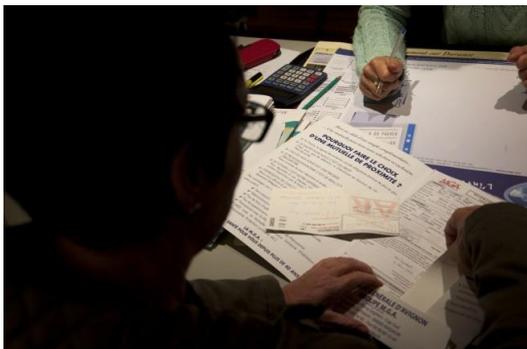
On la sent un peu inquiète :

« La date limite pour résilier l'ancienne mutuelle, très chère, était le 31 octobre. J'ai envoyé le courrier à cette date, mais eux disent qu'ils ne l'ont reçu que le 4 novembre. Du coup, je vais peut-être devoir repartir pour un an. »

Après Annick et son père, se présentent trois autres personnes. La même histoire ou presque. Avec leurs petites retraites, elles n'ont plus

de mutuelles depuis des années ou peinent à s'en payer une. Ce nouveau contrat, c'est donc l'argent, la santé. Mais au-delà des froids remboursements, signer le chèque sanctionne aussi un drôle de sentiment d'appartenance. Commentaire de Véronique, qui lorgne sur le défilé :

« Tout cela est positionné sur de la solidarité et des valeurs patriotes et citoyennes, un langage qui s'est perdu en France. »



Une adhérente signe son contrat, le 15 novembre 2013 - Rémi Noyon/Rue89

Retour à l'esprit des origines

Non loin de là, la directrice de la mutuelle supervise les opérations. Nathalie sait que la caisse sera déficitaire la première année : tous ceux qui ne pouvaient pas se soigner jusqu'à maintenant vont le faire en même temps. Qu'importe, cette habitante de Caumont est très fière de renouer avec « l'esprit mutualiste des origines » :

Nathalie Meyer, directrice de la mutuelle, le 15 novembre 2013 - Rémi Noyon/Rue89

« Pour nous, c'est l'occasion de faire de l'éducation. De rappeler que c'est un fond commun. Que chacun en est responsable et doit éviter les dépenses superflues si on ne veut pas que la cotisation augmente l'année prochaine. »
Le contrat ne distingue pas entre les tranches d'âge. A rebrousse-poil de l'esprit du temps, qui catégorise les prestations, il oblige les plus âgés à se sentir solidaires des plus jeunes et inversement :

« On n'invente rien, on renoue avec l'esprit des petites mutuelles : une solidarité de pot commun avec une cotisation unique. »
« Bonnes volontés pour sauver la France »



Mais la bulle d'optimisme pourrait vite éclater. Revenu du Sénat, Nathalie s'inquiète des conséquences de l'accord national interprofessionnel (ANI) qui oblige les employeurs à fournir une complémentaire à leurs salariés. Une « fausse-bonne idée » qui, selon elle, va tuer les petites entités et exclure les plus âgés et les précaires :
« Si l'accord passe tel quel, nous serons balayés et la belle aventure humaine de ce village avec. »

Véronique tend l'oreille. Pas question de laisser échapper son bébé. Elle envisage de créer une fondation pour propager l'idée. Et aimerait que les réunions du « comité » se poursuivent autour d'autres projets, comme une commande commune de fioul. Et voilà que Paris menace de tout faire foirer :

« De Gaulle a bien trouvé quelques centaines de bonnes volontés pendant la guerre et ça a suffi à sauver la France. On ne pourrait pas faire la même chose aujourd'hui ? »

La mutuelle Catalane à Perpignan (66) est une autre mutuelle adhérente à l'ADPM. La gouvernance de cette mutuelle a maintenant un rayonnement régional grâce aux mutuelles de village. La mutuelle Catalane compte plus de 50 mutuelles de village essentiellement dans les Pyrénées orientales mais aussi dans la région de Toulouse. Sur la demande insistante du maire des Murets, la mutuelle perpignanaise a accepté de gérer la mutuelle de cette commune. Depuis, 10 communes de la Haute Garonne ont fait confiance à la mutuelle Catalane qui monte des permanences au niveau de ces communes de la région de Toulouse. La notoriété des mutuelles de village toutes gérées par la Mutuelle Catalane a provoqué la visite de Josiane Chevalier, Préfète des Pyrénées Orientales, en juillet 2015. Elle a passé une heure 30 dans les locaux de la mutuelle Catalane en présence du président, Gérard Billés, du dirigeant opérationnel, Christophe Pardes et du président de l'ADPM, Jean-Louis Span.

Mutuelle catalane: la préfète encourage le service de proximité

Alors qu'un accord va être mis en place pour généraliser la complémentaire santé, la Mutuelle catalane a reçu la préfète des P.-O. dans ses locaux.

Menacées par la position hégémonique des grands groupes, les petites mutuelles s'organisent dans les départements pour résister en se préparant notamment à la mise en place de l'Accord national interprofessionnel (ANI) prévu pour le 1^{er} janvier 2016. À partir de cette date, les entreprises devront souscrire une complémentaire santé collective obligatoire comprenant des garanties au bénéfice de leurs salariés avec une contribution minimale fixée à 50% de la cotisation. Une opportunité que la Mutuelle catalane compte bien saisir en prospectant auprès des entreprises locales. « Nous constatons un regain d'intérêt pour notre mutuelle historiquement implantée dans les P.-O. », explique son président Gérard Billes. Avec des adhérents de plus en plus nombreux qui privilégient le service de proximité, loin des plateformes téléphoniques avec des interlocuteurs capables de répondre immédiatement aux questions posées. Des prestations et un service qui, toujours selon Gérard Billes, concernent l'ensemble des secteurs d'ac-



Depuis 83 ans la Mutuelle catalane propose ses services à l'ensemble des secteurs d'activités.

Photo J.-P. P.

tivité: « Nous sommes implantés dans l'agriculture, l'artisanat, le secteur scolaire privé, le clergé, le commerce et commençons à démarcher hors département où nous venons de souscrire des contrats à Muret et à Carcassonne, grâce aux démarches conduites par notre direc-

teur Christophe Parde et notre conseiller Alexis Ndouehé Behobe ».

Le retour des mutuelles de villages

Autre secteur prospecté, les communes rurales avec, un peu comme autrefois, la mise en place de mutuelles de

villages. Un juste retour des choses pour Jean-Louis Span, président des petites mutuelles au plan national: « Il faut arrêter de dire qu'il faut être gros pour être performant. Les dernières mutuelles de village ont été exterminées en Pays de Loire voici quelques années. Et nous

constatons aujourd'hui un véritable regain d'intérêt de la part des élus pour ce concept ». « En quelques mois dans les P.-O., assure Gérard Billes, Estoher, Saint-Félicien-d'Avall, Saint-Félicien-d'Amont, Saint-Hippolyte, Saint-Génis, Vingrau, ainsi que tous les villages du canton du Ribéral ont adhéré à notre démarche ».

Une démarche avec une mutuelle à dimension humaine que la préfète Josiane Chevalier est venue encourager récemment au 20 avenue de Grande-Bretagne à Perpignan. « Il faut toujours replacer l'humain au cœur des activités, a-t-elle rappelé. La qualité de service que vous proposez est d'autant plus importante qu'elle répond à un souci de proximité à l'aune de la création de la future grande Région ».

Des propos et une visite inédites de la part du représentant de l'État dans les P.-O. très appréciés par les administrateurs de la Mutuelle catalane, parmi lesquels Bernard Nazon, gérant de l'entreprise de transport Raymond et dont les 35 salariés adhérent à cette mutuelle rous-sillonnaise créée voilà plus de 83 ans.

Jean-Paul Pelras

SAINTÉ-MARIE-LA-MER

La mutuelle de village présentée aux administrés

La commune pourrait négocier un tarif de groupe pour la complémentaire de ses habitants.



Les Saint-Marinois ont été nombreux à répondre à l'invitation pour la réunion publique d'information sur la mutuelle de village.

Comme certaines communes du département l'ont déjà proposé à leurs administrés, la municipalité et le CCAS (Centre communal d'actions sociales) de Sainte-Marie-la-Mer, en collaboration avec la Mutuelle catalane de Perpignan, souhaitent mettre en place une mutuelle de village pour les Saint-Marinois.

À ce titre, une réunion publique d'information s'est tenue à la salle communale du village, jeudi dernier, en présence de M. Billes et Christophe Pardes, respectivement président et directeur de la Mutuelle catalane. Pas moins de cent vingt personnes ont répondu à l'invitation lancée par la municipalité, représentée ce soir-là par Sabine Portus-Durand et Claude Hospital, tous deux adjoints au maire.

Devant le constat d'un nombre croissant de personnes en précarité et en difficulté pour accéder aux soins, une mutuelle de village et de proximité semble devenue indispensable. Et Claude Hospital, par ailleurs président du CCAS, d'ajouter: « La mutuelle de village créera du lien social et permettra ainsi à tous et toutes de bénéficier d'une complémentaire santé de qualité ».

Des permanences en mairie

Et son principe est simple: mutualiser pour faire baisser les dépenses, des prestations et des tarifs avantageux, un service de proximité, des permanences en mairie. Face à une assemblée captivée par ce sujet de protection individuelle dans le domaine des soins, Christophe Pardes a présenté les

nombreux avantages qu'offre une mutuelle. Celui-ci a diffusé des plaquettes informatives à l'assistance. Ces dernières présentent notamment les tarifs, les prestations et les remboursements assurés, les conditions d'accès...

En outre, Christophe Pardes a précisé que la mutuelle leur propose un tarif identique quel que soit l'âge du futur bénéficiaire. Et de conclure que la proximité qu'offre la Mutuelle catalane se traduira très prochainement par des permanences en mairie.

Jérôme Léger

La Mutuelle catalane (20 av. de Grande-Bretagne à Perpignan, tél. 04 68 34 45 66) tiendra des permanences en mairie les mardi 26 et mercredi 27 janvier de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, puis tous les mardis toute la journée en fonction de la demande.

TORREILLES

Une mutuelle au village pour les administrés



A. Ndouehé conseiller mutualiste, Ch. Pardes directeur opérationnel, G. Billes président du conseil d'administration, G. Rouquié 1^{er} adjoint au maire, et F. Brillas.

Face à la difficulté d'un nombre croissant de personnes ne pouvant accéder aux soins, la municipalité propose à ses administrés une mutuelle de village. Une réunion publique présentée par la Mutuelle catalane a eu lieu à la salle des fêtes à laquelle une cinquantaine de personnes ont assisté. Deux permanences ont été tenues à la mairie par la Mutuelle catalane pour renseigner individuellement chaque administré. D'autres permanences devraient être mises en place courant 2016. La Mutuelle catalane a

mis en place une mutuelle de village afin de permettre aux personnes en situation de précarité de bénéficier de bonnes garanties à faible coût. La mutualisation du risque (addition de bénéficiaires) permet d'avoir accès à de meilleures garanties avec des tarifs plus bas que dans le cas d'une couverture individuelle. En plus des services, cette mutualisation donne accès, à ses adhérents, à un service de proximité.

Pour plus d'information: <http://www.mutuelle-catalane.com/mutuelle-village/un-dispositif-solidaire>.

La «mutuelle de village» est créée

Publié le 10/09/2015 à 03:51, Mis à jour le 10/09/2015 à 08:34

La Santé près de chez vous



L'Les dirigeants d'Alliance citoyenne à l'ouverture de la permanence./Photo DDM

Voilà bientôt un an que l'association «Alliance-Citoyenne pour Muret» que préside Myriam Credot avance sur son projet de mutuelle de groupe en matière de complémentarité santé, à l'usage des habitants de Muret et des 21 communes de la communauté d'agglo du muretain. L'idée était simple : se grouper pour négocier un contrat collectif moins onéreux que les contrats individuels. Une large consultation a été engagée avec la diffusion d'un cahier des charges. Et depuis août «la Mutuelle Catalane» dont le siège est à Perpignan a été retenue comme partenaire support de cette initiative. Elle a la charge de déployer le dispositif dans les communes. «C'est pour nous une démarche citoyenne et solidaire permettant l'accès aux soins pour tous» insiste Myriam Credot. Cinquante dossiers sont en cours de traitement et une dizaine déjà validés. «Alliance Citoyenne pour Muret» a ouvert une permanence jusqu'au 31 octobre au 2 place Layrisson, du lundi au samedi 13h (9h30 -12h, 15h-19h). Elle a été inaugurée dernièrement en présence de Myriam Credot présidente François Moisand vice-président, Nathalie Chiavassa secrétaire, Chrystel et Jean Paul Geraud qui a piloté cette opération.

Jean-Pierre Roland

Une autre mutuelle, membre de l'ADPM, gère, sur la demande des élus auvergnats, 15 mutuelles de village sous le modèle mutualiste de proximité, il s'agit de Precocia à Clermont-Ferrand (63).

Des mutuelles communales pour faciliter l'accès à une complémentaire santé

La Dépêche du 30 octobre 2015



36% des Français ne disposent plus que 150€ pour finir le mois, une fois les factures payées. RelaxNews / Monkey Business Images/shutterstock.com

(AFP) - "La voirie, les parterres de fleurs c'est bien, mais si l'on peut apporter un plus au niveau social, c'est encore mieux": Romagnat, dans le Puy-de-Dôme, fait partie de ces communes qui proposent une mutuelle négociée à leurs habitants, pour "réinventer de la solidarité".

Dans cette ville de 8.000 habitants proche de Clermont-Ferrand, sur les contreforts du plateau de Gergovie, l'idée a germé lors des dernières élections municipales, en

s'inspirant de la complémentaire négociée par la commune de Caumont-sur-Durance (Vaucluse) en septembre 2013. A l'origine de l'initiative, un constat: de moins en moins de Français sont couverts par une complémentaire santé. Fin 2012, ils étaient 3,3 millions à en être dépourvus, contre 2,8 millions deux ans avant, selon la Mutualité Française. Une tendance inédite depuis les années 70.

Une fois élue, la nouvelle équipe municipale a évalué la demande puis sélectionné, parmi trois offres, une mutuelle régionale, Precocia, pour proposer des tarifs négociés. A l'inverse de Caumont-sur-Durance, qui propose une adhésion unique à 47 euros, la "Romagnatoise" offre trois niveaux de prestations, en fonction de l'âge, de 20 à 85 euros par mois.

La cible? "Les administrés et salariés travaillant à Romagnat qui sont juste au-dessus des minima sociaux requis pour accéder à la CMU et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé", explique l'adjointe aux affaires sociales, Marie-Jeanne Gilbert.

"On espérait que cette offre s'adresserait aux plus démunis mais ces derniers ne sont pas au fait de ces initiatives. Il faut aller les chercher. Nos adhérents ont souvent des petits salaires ou des petites retraites et veulent réduire au maximum le coût de leur complémentaire", souligne ce médecin généraliste à la retraite.

L'engouement est au rendez-vous: en trois semaines, la commune totalise 150 adhésions. Nombreux sont les habitants qui viennent comparer, chiffres à l'appui, leurs prestations actuelles à celles proposées par la municipalité. - Jusqu'à 700 euros d'économies par an -

"C'est une initiative tout à fait sensationnelle", s'enthousiasme Andrée Otavy, toute tremblante sur sa canne, après avoir vu un conseiller mutualiste à la mairie. Cette retraitée de 86 ans va pouvoir économiser 60 euros par mois: "Ce sont mes enfants qui vont être contents!".

"C'est un succès car les gens trouvent des niveaux de prestations supérieurs à ce qu'ils ont pour un prix encore plus compétitif", affirme Marie-Jeanne Gilbert. Jusqu'à 700 euros de moins par an pour des souscriptions individuelles, selon elle.

Le gain est parfois moindre, mais qu'importe. Géraldine Kalsron a fait adhérer tout son foyer, même si elle n'économise que 10 euros par mois, "parce que c'est toujours ça", explique cette mère de deux enfants en bas âge. Assistante dentaire, elle devra bientôt souscrire à la mutuelle, obligatoire, de son employeur, mais n'abandonnera pas pour autant la "Romagnatoise": "ma chef m'a déjà dit que la future mutuelle du boulot n'offrirait que des prestations basiques, même en dentaire. Du coup, je la prendrai en sur-complémentaire, pour être sûre d'être bien assurée". L'initiative du Vaucluse fait des petits aux quatre coins de la France. Mais le principe n'est pas nouveau. "C'est la remise au goût du jour d'un concept, celui des petites mutuelles de village, autonomes, qui ont disparu dans la vague de fusions survenue après l'application du nouveau code de la mutualité en 2003", explique Jean-Louis Span, président de l'Association diversité et proximité mutualiste.

L'occasion aussi pour les mairies de "réinventer une solidarité de proximité". "On a l'impression de servir véritablement à quelque chose et de proposer autre chose que des logements sociaux", analyse Mme Gilbert. Responsable commercial de Precocia, Fabien Paulet y voit lui un "système gagnant-gagnant" pour les mutuelles et leurs assurés. Quand ceux-ci ont accès à des "prestations de qualité à des prix imbattables", les mutuelles régionales, qui fonctionnent beaucoup par le bouche-à-oreille, gagnent en notoriété: Precocia compte augmenter de 10% le nombre de ses adhérents.

Sollicitée par 250 à 300 municipalités, l'adjointe à l'origine du projet de Caumont-sur-Durance a d'ailleurs monté un "cabinet de conseil" pour les aider à se lancer.

Lien vers vidéo France 3 Auvergne : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne/2014/10/23/la-ville-de-romagnat-63-lance-une-mutuelle-moins-cher-pour-ses-habitants-577262.html>

D'autres mutuelles de proximité ont mis en place des mutuelles de village. La MOAT (Mutuelle de l'Oise des agents territoriaux) à Beauvais en compte 13, l'ASPBTP de Caen, 3 dont une ville importante pour le département de l'Orne, Flers.

La première mutuelle de village francilienne sur le modèle ADPM est née en fin d'année à Voisins-le-Bretonneux (78). Après appel d'offres, l'équipe municipale a fait confiance à la Mutuelle de prévoyance des salariés (MPS) de Châtillon (92). Cette mutuelle de proximité gère donc sa première mutuelle de village. UNIMUTUELLES à Rennes a aussi mis en place sa première mutuelle de village.

Voisins-le-Bretonneux propose une mutuelle communale à ses habitants

Le Parisien du 28 décembre 2016

Voisins-le-Bretonneux. Des représentants de la Mutuelle de Prévoyance des Salariés (MPS) tiendront des permanences, les 13 et 27 janvier à la Maison des Associations. Elle sera officiellement lancée en janvier mais les habitants de Voisins-le-Bretonneux peuvent d'ores et déjà consulter un site qui leur est réservé afin de trouver des informations pratiques sur la toute nouvelle mutuelle de village, négociée par les services de la ville. Pour en bénéficier, il faut simplement habiter ou travailler à Voisins.

Née d'une volonté de l'équipe municipale, la mutuelle, développée par la Mutuelle de Prévoyance des Salariés (MPS), aligne des tarifs qui varient entre 58,50 € et 115,20 € par mois pour les plus de 50 ans, cible la plus visée par ce dispositif. Celui-ci présente plusieurs atouts non négligeables : pas de délais de carence, ni de limites d'âge pour adhérer ou de questionnaire de santé préalable.

« Nous avons envoyé, durant l'été, un questionnaire aux habitants qui a obtenu un bon taux de retour avec 300 foyers intéressés. C'est une formule dans laquelle les garanties sont bonnes par rapport à la concurrence », précise Patricia Labe, adjointe chargée du social, de la santé et des services.

Deux permanences avec des conseillers de MPS sont d'ores et déjà programmées, les 13 et 27 janvier à partir de 14 heures, à la maison des Associations. Il faut cependant s'inscrire au 01.77.69.54.64.

Dans le département, une autre commune propose ce même service. Il s'agit de Fontenay-le-Fleury, qui a lancé sa mutuelle en septembre dernier avec Just Mutuelle.

<http://vicinois.mutuellemps.fr>

78 Actus du 28 décembre 2015

Une mutuelle de village pour faciliter l'accès aux soins

C'ÉTAIT UNE promesse de campagne de la candidate Alexandra Rosetti (UDI), maire de Voisins-le-Bretonneux. La mutuelle de village arrive à Voisins.

Cette complémentaire santé à coûts négociés par la ville ne s'adressera qu'aux habitants et personnes travaillant dans la commune.

Le but de ce dispositif : permettre à tous ceux qui n'entrent pas dans le cadre de la mutuelle professionnelle obligatoire au 1^{er} janvier 2016 (précaires, jeunes sans emploi, seniors, artisans, etc.), d'obtenir une complémentaire compétitive, en termes de prix et de prestations.

Sans bilan de santé

Pour mener à bien ce projet, une large consultation pour identifier les besoins des Vicinois a tout d'abord été engagée. Frais d'hospitalisation, d'optique et soins dentaires ressortent grands gagnants de ce sondage. À l'issue de l'appel d'offres, c'est la Mutuelle de Prévoyance des Salariés, dite M.P.S., que la municipalité a choisi de retenir. L'adhésion est «**facultative**»,



Afin que chacun puisse avoir accès aux soins, la ville a négocié une complémentaire santé à des tarifs préférentiels pour ses habitants.

précise Patricia Labe, adjointe déléguée au social, à la santé et aux seniors.

Cette dernière a été séduite par la «**transparence des tarifs**» affichés par cette mutuelle basée à Châtillon (Hauts-de-Seine) et par le fait «**qu'on puisse y adhérer et donc en profiter tout de suite, sans bilan de santé. Ils font véritablement du sur-mesure pour Voisins**», assure-t-elle.

«Du sur-mesure pour les Vicinois»

Le travail des élus s'arrête là. «**En définitive, nous n'avons aucun engagement juridique vis-à-vis de la M.P.S.**», affirme Patricia Labe, qui tient à souligner le simple rôle de «**facilitateur**» qu'a pu jouer la municipalité de Voisins dans la mise en place de ce projet à «**l'esprit villageois**».

«**Contrairement aux assuran-**

ces, les mutuelles sont régies par le code de la mutualité et donc gérées par un conseil d'administration composé de membres bénévoles. L'intérêt du dispositif de la mutuelle de village à Voisins est pour nous de renforcer notre portefeuille d'adhérents tout en ayant un esprit de solidarité», assure de son côté Lydia Balabanian, la présidente de M.P.S., qui recevra les Vicinois intéressés sur rendez-vous lors de deux permanences, les 13 et 27 janvier prochains à partir de 14h à la Maison des associations qui se trouve au 37 avenue du Plan de l'Eglise. Concernant leurs tarifs, les cotisations mensuelles individuelles démarrent à 58,50 euros/mois pour les 50 ans et plus et à 25,40 euros pour les moins de 30 ans.

Nicolas Giorgi

PRATIQUE

Numéro dédié :
01 77 69 55 64
ou contact@mutuellemps.fr
<http://vicinois.mutuellemps.fr>

Lien vers vidéo reportage 78 Actus :

https://www.youtube.com/watch?v=JIO7A3zi9Vs&feature=player_detailpage#t=1226